

Les médiathèques de Meaux vous offrent la possibilité de vous faire porter livres imprimés, livres lus, périodiques, CD, DVD gratuitement à votre domicile !

COMMENT ÇA MARCHE ?

→ OÙ RENVOYER LE BULLETIN D'INSCRIPTION ?

Renvoyez le bulletin ci-dessous à :

MÉDIATHÈQUE LUXEMBOURG
Service "Portage de documents à domicile"
2, rue Cornillon - 77100 MEAUX

→ QUE FAIRE UNE FOIS LE BULLETIN D'INSCRIPTION REMPLI ET RENVOYÉ ?

Une fois le bulletin d'inscription ci-dessous rempli et renvoyé, vous recevrez un appel téléphonique afin de convenir avec vous d'une première rencontre.

→ QUOI EMPRUNTER ET POUR COMBIEN DE TEMPS ?

- Lors de la première entrevue, une liste imprimée des documents empruntables sera commentée par les professionnels et laissée à disposition des personnes afin qu'ils puissent effectuer leur choix.
- Les professionnels se déplaceront également avec des documents d'actualité, empruntables immédiatement.
- La liste de documents sera actualisée pour chaque visite.

La durée de prêt
est de
4 semaines.

Vous pourrez ainsi emprunter jusqu'à :

- 4 périodiques
- 4 livres imprimés
- 2 livres lus
- 4 CD
- 2 DVD

→ QUI SE CHARGERÀ DE VOUS APPORTER LES DOCUMENTS ?

Ce sera deux agents de la ville, employés dans les médiathèques, adjoints du patrimoine ou médiateurs toujours les mêmes, qui établiront ainsi avec vous des relations de confiance, de respect et de discrétion.

RENSEIGNEMENTS

Personne intéressée :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Quel jour l'équipe des médiathèques peut-elle vous rendre visite ?

Le mardi entre 14h et 17h

Le jeudi entre 14h et 17h

Personne à contacter si différente :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :